

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **23 mai 2011**

Délibération n° 2011-2245

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Givors - Rillieux la Pape - Saint Fons - Vénissieux

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2010-2014 - Attribution de subventions pour le soutien des dispositifs d'accompagnement d'amorçage de projets de création d'entreprises dans les territoires en CUCS au titre de leurs programmes d'actions 2011

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 mai 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 mai 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, MM. Balme, Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à Mme Tifra), Pillon (pouvoir à M. Fleury), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Schuk (pouvoir à M. Grivel), Vincent (pouvoir à M. Da Passano).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Le Bouhart, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 23 mai 2011**Délibération n° 2011-2245**

commission principale : développement économique

commune (s) : Givors - Rillieux la Pape - Saint Fons - Vénissieux

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise 2010-2014 - Attribution de subventions pour le soutien des dispositifs d'accompagnement d'amorçage de projets de création d'entreprises dans les territoires en CUCS au titre de leurs programmes d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 mai 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

La création d'activités et le développement de nouvelles formes d'emploi dans les quartiers sensibles sont inscrits comme objectifs prioritaires du développement économique des territoires.

Ce qui caractérise le soutien aux actions d'appui à la création d'entreprise dans les quartiers en Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) est la mise en œuvre d'un dispositif global d'insertion professionnelle, dont la finalité peut être la création d'entreprise.

Ce soutien est intégré à la dynamique Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat. Les actions de soutien à la création d'entreprise dans les quartiers représentent 60 % de l'offre de proximité sur l'agglomération.

Il est proposé de porter le soutien de la Communauté urbaine sur les dispositifs d'amorçage de projet des quartiers en CUCS de l'agglomération.

Bilan des actions 2010

En 2010, 736 personnes ont été accueillies et 484 personnes ont été accompagnées par ces dispositifs. Cela a permis la création de 164 activités ainsi que le retour à l'emploi de 91 personnes après réorientation professionnelle. 28 % de ces personnes étaient demandeurs d'emploi ; 28 % étaient allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ou d'autres minima sociaux ; 32 % résidaient dans les quartiers inscrits en zone urbaine sensible (ZUS). En 2010, 10 dispositifs ont été financés par la Communauté urbaine pour un montant de 106 658 €.

Programme d'actions 2011

En 2011, les 4 dispositifs mis en place dans 4 communes de l'agglomération totalisent un budget de 407 579 € HT, soit 487 464,48 € TTC. Il est proposé :

- que la Communauté urbaine participe à ces 10 actions à hauteur de 37 659 € en 2011,
- qu'une démarche soit conjointement engagée avec les communes sur l'évolution envisageable de ces dispositifs.

En effet, si l'utilité et l'efficacité de ce travail de proximité ont été largement démontrées, des évolutions peuvent être utiles afin d'adapter au mieux la couverture géographique aux publics et d'optimiser l'usage de la participation financière de la Communauté urbaine à ces actions.

Ces dispositifs sont détaillés ci-après :

Givors	Cité Labs (€ HT)			
Action	Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
- coopérative d'activité et d'entrepreneurs salariés	achats	442	Etat - Maison de l'emploi (MDE)	2 312
	charges externes	7 584	Communauté urbaine de Lyon	10 288
- antenne création pour l'accueil, la maturation et l'étude-validation des projets	impôts et taxes	740	Rhône pluriel	9 275
	charges de personnel	42 738	Caisse des dépôts et consignations (CDC)	31 051
- pôle de service post-crédation et une pépinière	autres charges	1 203		
	dotations provisions et amortissement	219		
	Total	52 926	Total	52 926

Saint Fons	Cité Labs - La Coursive (€ HT)			
Action	Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
- dispositif initiative-crédation d'entreprises de la commune de Saint Fons	achat	12 750	Commune de Saint Fons	16 367
	services extérieurs	7 205	Communauté urbaine de Lyon (hors CUCS)	20 000
- soutien dans le cadre du CUCS du dispositif repérage initiative habitants	autres services extérieurs	13 372	Communauté urbaine de Lyon (CUCS)	14 000
- soutien de la pépinière d'entreprise	impôts et taxes	4 400	Etat Europe (Fonds européen de développement régional -FEDER)	14 000 40 000
- service d'amorçage de projets (accompagnement des porteurs d'idées). Dispositif CitésLab labellisé par la CDC	charges de personnel	129 240	Caisse des dépôts et consignations (CDC)	13 300
	emploi des contributions volontaires en nature	7 300	Etat (Agence de services et de paiement (ASP))	8 300
			Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	10 000

- appui à la création d'entreprise (accompagnement des porteurs de projet)			Autres produits de gestion courante	31 000
- suivi post-crédation avec la pépinière de la Coursive d'entreprises (suivi des entreprises de la pépinière)			Contributions volontaires en nature	7 300
	Total	174 267	Total	174 267

Vénissieux - Minguettes	Cré'acteur (€ HT)			
Action	Dépenses		Recettes	
- entreprendre en banlieue : service d'amorçage de projet	achat	10 300	Etat	20 000
	services extérieurs	16 382	Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE)	9 000
	autres services extérieurs	8 530	Communauté urbaine de Lyon (CUCS)	5 000
	charges de personnel	103 318	Europe	39 000
			Planet finance	65 530
	Total	138 530	Total	138 530

Rillieux la Pape	CREAR - Cité Labs - (€ HT)			
Action	Dépenses		Recettes	
- dispositif d'amorçage de projet	charges de personnels	41 856	commune de Rillieux la Pape	17 580
			Communauté urbaine de Lyon (CUCS)	8 731
			Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) départementale	8 371
			Caisse des dépôts et consignations (CDC)	7 534
	Total	41 856	Total	41 856

Total des actions 2011	407 579 € HT
Total des participations de la Communauté urbaine au titre du contrat urbain de cohésion sociale	37 659 €

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre des dispositifs d'accompagnement à la création d'activité pour l'année 2011, pour un montant total de 37 659 € réparti comme suit :

- 10 288 € à la Maison de l'emploi et des services publics de Rhône-sud,
- 14 000 € à la Coursive de Saint Fons pour le service d'amorçage de projet,
- 5 000 € à l'association Cré'acteurs Vénissieux-Minguettes pour l'action entreprendre en banlieue sur Vénissieux,
- 8 371 € à la commune de Rillieux la Pape pour le dispositif d'amorçage de projet CREAR,

b) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine et la Maison de l'emploi et des services publics de Rhône-sud, la ville de Saint Fons, l'association Cré'acteurs Vénissieux-Minguettes et la ville de Rillieux la Pape.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et suivants - comptes 657 341 et 657 480 - fonction 90 - opération n° 2016 selon l'échéancier suivant :

- 18 830 € pour 2011,
- 18 830 € pour 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 25 mai 2011.